



from the nstu president

It's all about fairness and equity

There are times when I realize just how honoured I am to lead a professional union as the NSTU. Few of these occasions compare to the September 22 strike vote of Community College faculty and professional support staff. As an organization, we pride ourselves in upholding the fundamental principles of fairness and equity. The strike vote results show these are ideals to which our members remain strongly committed.

I wish to thank, in particular, our hard-working campus reps, who went the extra mile to ensure we had a strong mandate as we attempt to reach a fair and equitable settlement with the employer. I want to thank our Community College members, for exercising their franchise. Your voices will be heard and this, in itself, strengthens our ability to reach a settlement.

On September 24, the Nova Scotia Teachers Union filed a strike notice with the Honourable Marilyn More, Minister of Labour and Workforce Development. Under the Trade Union Act, our two bargaining units may take strike action following 48 hours notice to the Minister. The exact date of any planned action will be decided by the NSTU provincial executive.

During the last week of September, the NSTU conducted strike protocol training sessions for members at all campuses of the Nova Scotia Community College. These sessions helped prepare our members as they face job action in the coming weeks.

Since conciliation talks broke down in June, we have been in contact with the College and the Department of Education. However, at press time there is still no financial commitment from the Department of Education to support an economic increase in 2009 nor to have Community College members realize the same improvements to medical benefits that it has agreed to provide to public school teachers.

All other public sector settlements in Nova Scotia—including those with other Community College employees—have resulted in employees receiving a 2.9 per cent increase in 2009. Why are Community College members not being given a fair and equitable settlement?

I realize this ongoing dispute can be distracting from the important work Community College members do with their students and I understand and regret the stress this may be causing. But this situation is not of our making. We, and the Nova Scotia Community College, have followed the collective bargaining process, sought conciliation and even continued contact long after the conciliation officer was unable to reach an agreement.

This dispute can and must be settled, but it will require leadership from the Government. At press time we have not yet seen this leadership from either the Department of Education or the Premier's office.

In the days and weeks ahead we will continue our efforts to end the current stalemate through media interviews, advertising, lobbying efforts and discussions with the College. I have received many messages of support from our public school colleagues, and they are ready to lend a hand in any way they can.

We are 10,900 strong, and we will stand together to ensure equity and fairness.

We still believe a fair and equitable settlement is within reach. But we must prepare for the alternative.

C'est une question de justice et d'équité

À certaines occasions, je réalise à quel point c'est un honneur pour moi de diriger un syndicat aussi professionnel que le NSTU. Mais peu de ces occasions peuvent se comparer au vote de grève du 22 septembre des membres de la faculté et du personnel de soutien professionnel du Collège communautaire. Notre organisation est fière de défendre les principes fondamentaux de justice et d'équité. Les résultats du vote de grève montrent que ce sont des idéaux auxquels nos membres restent profondément attachés.

Je souhaite remercier tout particulièrement nos représentants de campus, qui ont travaillé dur et fait le maximum pour nous garantir un mandat solide, en vue de tenter d'obtenir un règlement juste et équitable avec l'employeur. Je veux aussi remercier les membres de notre Collège communautaire pour avoir exercé leur droit de vote. Vos voix seront entendues et cela, en soi, renforce notre capacité d'obtenir un règlement.

Le 24 septembre, le Nova Scotia Teachers Union a déposé un préavis de grève auprès de l'honorable Marilyn More, ministre du Travail et du Développement de la main-d'œuvre. En vertu de la Trade Union Act (loi sur les syndicats), nos deux unités de négociation peuvent faire grève après avoir donné un préavis de 48 heures au ministre. La date exacte de toute grève éventuelle sera décidée par le Comité provincial du NSTU.

Durant la dernière semaine de septembre, le NSTU a organisé des sessions de formation sur le protocole de grève pour les membres de tous les campus du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse. Ces sessions ont permis de préparer nos membres à faire face aux actions de revendication qui pourraient avoir lieu dans les prochaines semaines.

Depuis que les pourparlers de conciliation ont échoué, en juin, nous sommes régulièrement en contact avec le Collège et le ministère de l'Éducation. Toutefois, lors de l'impression de ce rapport, il n'y avait toujours aucun engagement financier de la part du ministère de l'Éducation pour soutenir une augmentation salariale en 2009 ni pour permettre aux membres du Collège communautaire de bénéficier des prestations médicales améliorées que le ministère a accepté d'accorder aux enseignants des écoles publiques.

Tous les autres règlements au sein du secteur public en Nouvelle-Écosse – y compris ceux avec d'autres employés du Collège communautaire – ont abouti à une augmentation de 2,9 % en 2009 pour les employés. Pourquoi les membres du Collège communautaire ne bénéficieraient-ils pas d'un règlement juste et équitable?

Je suis consciente que le conflit actuel risque de distraire les membres du Collège communautaire du travail important qu'ils font avec leurs élèves et je comprends et regrette le stress que cela peut leur occasionner. Mais nous ne sommes pas les responsables de cette situation. Le NSTU et le Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse ont respecté le processus de négociation collective, ont recherché la conciliation et ont même maintenu le contact bien après que le conciliateur ne soit pas parvenu à obtenir un accord.

Ce conflit de travail peut et doit être réglé, mais cela exigera que le gouvernement prenne les choses en main. Au moment de la mise sous presse, nous n'avions pas encore vu de signes de cela ni de la part du ministère de l'Éducation ni de la part du bureau du Premier ministre.

Dans les jours et les semaines qui viennent, nous poursuivrons nos efforts pour sortir de l'impasse actuelle par le biais d'entrevues avec les médias, de publicité, de pressions politiques et de discussions avec le Collège. J'ai reçu de nombreux messages de soutien de la part de nos collègues des écoles publiques qui sont prêts à donner un coup de main là où ils le peuvent.

Nous sommes un syndicat fort de 10 900 membres et nous resterons unis en faveur de la justice et de l'équité.

Nous croyons toujours qu'un règlement juste et équitable est à notre portée. Mais nous devons nous préparer aussi pour le cas contraire.

[From The Teacher, October 2009, Volume 48 Number 2, page 4 © NSTU 2009]